



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de résultat de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-64467>

Département(s) de publication : 30

Annonce n° 25-64467

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 24-142621

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur :** Ville de Beaucaire (30)

**Type de Numéro national d'identification :** SIRET

**N° National d'identification :** 21300032600016

**Ville :** Beaucaire

**Code postal :** 30300

**Groupement de commandes :** Non

**Département(s) de publication :** 30

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché :** Travaux d'entretien et de réparation des bâtiments abritant la piscine intercommunale de Beaucaire-Tarascon

**Code CPV principal - Descripteur principal :** 45000000

**Type de marché :** Travaux

**Description succincte du marché :** Travaux d'entretien et de réparation des bâtiments abritant la piscine intercommunale de Beaucaire-Tarascon

**Critères d'attribution :** 1-Valeur technique 40.0 % 1.1 - Moyens humains et matériels affectés à l'exécution du marché 25.0 % 1.2 - Organisation et moyens mis en place pour assurer les interventions pendant les congés de Noël et nouvel an.5.0 % 1.3 - Délais d'intervention sur opérations courantes après réception du bon de commande. 5.0 % 1.4 - Délais d'intervention sur opérations urgentes 4.0 % 1.5 - Performances environnementales 1.0 % 2-Prix des prestations 60.0 % 2.1- Prix TTC du DQE 60.0 %

### Section 4 - Attribution du marché

**Renseignements relatifs à l'attribution du marché et/ou des lots :**

Le pouvoir adjudicateur est le Syndicat Intercommunal à Vocation Unique de la Piscine de Beaucaire-Tarascon. Attribution : Pour le lot n°2 « Étanchéité » avec la société SCE SAINT CYR ÉTANCHEITÉ, 29 TRA du Moulin, 13400 AUBAGNE sans minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000,00 EUR HT. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification,

reconductible 3 fois par période de 1 an. Les montants annuels sont identiques pour chacune des périodes. Pour le lot n°3 « Menuiseries aluminium » avec la société SPTMI, 258 Chemin de la Madrague Ville, 13015 MARSEILLE sans minimum et avec un montant maximum annuel de 200 000,00 EUR HT. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification, reconductible 3 fois par période de 1 an. Les montants annuels sont identiques pour chacune des périodes. Pour le lot n°4 « Menuiseries bois et PVC » avec la société SPTMI, 258 Chemin de la Madrague Ville, 13015 MARSEILLE sans minimum et avec un montant maximum annuel de 50 000,00 EUR HT. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification, reconductible 3 fois par période de 1 an. Les montants annuels sont identiques pour chacune des périodes. Pour le lot n°6 « Électricité - Courants faibles - Courants forts » avec la société EI JP FAUCHE, 196 Chemin de la Cristole, 84140 MIRAMAS sans minimum et avec un montant maximum annuel de 150 000,00 EUR HT. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification, reconductible 3 fois par période de 1 an. Les montants annuels sont identiques pour chacune des périodes. Pour le lot n°7 « Plomberie, Chauffage, VMC, Climatisation » avec la société THEMI SUD, ZI les Molières, 13 Rue Falconnet, 13140 MIRAMAS sans minimum et avec un montant maximum annuel de 100 000,00 EUR HT. Le marché est conclu pour une période initiale de 1 an à compter de la notification, reconductible 3 fois par période de 1 an. Les montants annuels sont identiques pour chacune des périodes. De déclarer les lots n°1 « Gros oeuvre, Maçonnerie - charpente, couverture, zinguerie - Carrelage, revêtements muraux » et n° 5 « Cloisons, plafonds, plâtreries, isolation, peinture » infructueux. Le tribunal territorialement compétent est : Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères CS 88010 30941 NIMES CEDEX 9 tel : 04.66.27.37.00 Mail : greffe.ta-nimes@juradm.fr Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr> Les voies de recours ouvertes aux candidats sont les suivantes : Référé précontractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérecours Citoyens" accessible par le site internet [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr).

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 10/06/2025**